

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Berne, le 27 juin 2013

**Politique agricole 2014 à 2017 : la FPSL demande une amélioration des ordonnances***Direction*

**Aujourd’hui 27 juin, le comité central de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) a adopté sa prise de position sur les dispositions d’exécution de la Politique agricole 2014 à 2017 (PA 14-17). L’organisation faîtière demande notamment une hausse marquée des contributions au bien-être animal (SST et SRPA). Il faut aussi adapter les exigences en matière de production de lait et de viande basée sur les herbages pour qu’elles répondent aux réalités de la pratique.**

Le Parlement a rejeté l’échelonnement selon la charge en bétail des contributions à la sécurité de l’approvisionnement. Pour de nombreux détenteurs de bovins, cette décision entraîne une diminution massive des paiements directs. Afin de compenser en partie les pertes de ces exploitations, la FPSL demande une hausse des contributions au bien-être animal (programmes SST et SRPA), qui sont calculées par unité de gros bétail. La population accorde en effet beaucoup d’importance au bien-être animal, mais les paysans ne sont pour l’instant pas suffisamment dédommagés pour le travail supplémentaire. Concrètement, une hausse de 40 % des contributions SRPA et de 20 % des contributions SST est raisonnable.

**swissmilk**

Il est prévu d’introduire des contributions à la production de lait et de viande basée sur les herbages. Malheureusement, le projet d’ordonnances accroît surtout les formalités administratives et les contrôles. Pour que cette nouvelle mesure produise un effet, il faut fixer des exigences incitatives et donner une raison de s’adapter aux exploitations dont l’utilisation d’aliments concentrés est trop élevée ou qui utilisent peu d’herbages. À cet effet, le projet doit être revu et les exigences fixées à 85 % de fourrage de base et 70 % (80 % en altitude) de fourrage basé sur les herbages dans la ration.

Les formalités administratives continuent d’augmenter, accablant les familles paysannes. La FPSL lance donc un appel à l’Office fédéral de l’agriculture et au Conseil fédéral pour qu’ils simplifient et maintiennent au strict minimum les contraintes administratives liées à la PA 14-17.

Enfin, la FPSL soutient la création d’incitations pour faciliter la mise en œuvre de la Stratégie qualité et encourager les initiatives commerciales. Elle demande cependant quelques améliorations sur des points concrets.

**Renseignements :****Hanspeter Kern**

Président de la FPSL, 079 418 52 16

**Kurt Nüesch**

Directeur adjoint, 079 661 41 59

2298 signes (espaces incluses)

**Prise de position de la FPSL :**

<http://www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/politique/dossiers-de-politique-laitiere/politique-agricole-2014-2017/prise-de-position-de-la-fpsl.html>